INTRODUCTION

A droite comme à gauche, les jansénistes ont été souvent soit suspectés d'être à l'origine même de la Révolution française, soit associés au développement des idées républicaines. L'accusation de « complot » et le mythe du républicanisme janséniste se cristallisent selon des chronologies différentes. La première légende atteint son plein développement au milieu du XIX° siècle. C'est ainsi qu'en 1856 l'abbé Laviguerie explique dans son cours consacré au « Jansénisme et Port-Royal » que le jansénisme est une sorte de parti organisé et occulte:

Le jansénisme présente de bonne heure, en effet, tous les caractères d'un parti, un gouvernement occulte, dont Port-Royal était le centre ; un chef, de qui l'on prenait le mot d'ordre, des émissaires, des courriers, des imprimeurs et des libraires, des finances même, et ce ne serait pas le moins curieux de notre histoire, que celle du jansénisme, depuis la donation faite par le grand Arnauld jusqu'à la boîte à Perrette. » (1).

La dénonciation a des racines anciennes puisqu'au milieu du XVII° siècle déjà Jean Filleau révèle l'épouvantable cabale des jansénistes, qui veulent renverser la religion, instaurer le déisme et, comble de l'horreur, faire monter les femmes à l'autel! Au milieu du XVIII° siècle, le pamphlet sera repris et réactualisé par le jésuite Henri-Michel Sauvage dans La Réalité du projet de Bourgfontaine, démontrée par l'exécution, paru en 1755. Non seulement les jansénistes continuent secrètement à exécuter leur horrible projet, mais aujourd'hui c'est aux parlements qu'ils distribuent les fonctions spirituelles: « La nou-

velle secte les érige en Tribunaux dont les arrêts sur la religion dictés par le Saint-Esprit sont règle de Foi. » (2).

Mais, par un renversement complet, à la suite de l'attentat de Damiens, en pleine affaire des refus de sacrements, au lieu de se fixer sur les jansénistes, le fantasme du complot va envelopper les jésuites, accusés par les parlementaires jansénistes de vouloir instaurer le « despotisme universel ». Barruel ne mentionne même pas les jansénistes parmi les auteurs présumés de la Révolution.

Grégoire, par contre, dans Les Ruines de Port-Royal, qu'il rédige au lendemain du Concordat, consacre le mythe républicain de Port-Royal, dont on peut suivre la trace chez Michelet, Quinet, Louis Blanc, Henri Martin et Jaurès. Il passe en revue la « théologie politique » des auteurs jansénistes, qui « peuvent être cités comme précurseurs de la Révolution considérée non dans ces excès qui ont fait gémir toutes les âmes honnêtes mais dans [s]es principes de patriotisme. » (3).

Il faut attendre la Restauration et la progression des idées ultramontaines pour retrouver l'accusation du complot janséniste, sous la plume de Joseph de Maistre (4). Au tableau de Barruel il ajoute la « secte » janséniste au nombre des acteurs du bouleversement et pose Jansénius comme un disciple de Hobbes. Lamennais surenchérit en dénonçant cette « faction dangereuse », qui ressemble si fort au calvinisme « surtout par son génie remuant, incapable de se plier à l'obéissance et toujours prêt à la révolte » (5). Aujourd'hui « la révolution est terminée », et l'on ne peut plus souscrire ni au fantasme politique du complot, ni au mythe du progrès républicain. Néanmoins, la remarque formulée par Moreau dans ses Souvenirs continue d'interpeller les historiens contemporains :

Quinconque a suivi la chaîne des événements conviendra sans peine que ces démêlés sur la Constitution *Unigeni*tus, dans lequels le ministère prenait toujours un parti si déraisonnable et si maladroit, nous ont conduits, de proche en proche, jusqu'aux terribles disputes sur notre Constitution politique (6).

Le colloque « Jansénisme et Révolution », organisé par la Société des Amis de Port-Royal, a voulu permettre à des chercheurs qui depuis peu reprennent le sujet, de confronter leurs perspectives et leurs hypothèses. Sans prétendre résoudre toutes les difficultés d'un problème particulièrement complexe, il s'agissait à la lumière des études récentes de renouer avec les deux interrogations classiques et d'essayer d'en préciser les termes : Comment le jansénisme a-t-il pu jouer un rôle dans l'ébranlement de la Monarchie ? Par quel canal les jansénistes ont-ils contribué à la genèse de la Constitution civile du clergé ?

Le bilan historiographique dressé par Marcel Gauchet fait ressortir l'inertie de la problématique depuis ses premières mises en forme dans le sillage immédiat de la Révolution.

La première difficulté se présente lorsque l'on tente de cerner les « lieux du jansénisme » et de les mettre en rapport avec l'influence intellectuelle du mouvement durant le XVIII° siècle, influence à la fois diffuse et persistante. C'est en effet une minorité militante parisienne que Dominique et Marie-Claude Dinet dégagent pour le premier tiers du XVIII° siècle, d'après l'examen et le dépouillement minutieux des Recueils des Actes d'appel rassemblés par le janséniste Nivelle. Michel Albaric confirme ce résultat par une lecture attentive de l'organe janséniste Les Nouvelles ecclésiastiques (1728-1803) pour la décennie qui précède la Révolution. D. Julia et W. Frijhoff reconnaissent également que, parmi les oratoriens, le nombre des opposants à la Bulle Unigenitus diminue sensiblement sous l'effet des persécutions dont la Congrégation fait l'objet. Comment comprendre alors l'indiscutable rayonnement du jansénisme audelà du cercle étroit des élites? Un début d'explication se trouve peut-être, avons-nous suggéré, dans la renaissance au séminaire oratorien de Saint-Magloire d'un véritable « parti janséniste ». qui, pour des raisons théologiques de fond, anime de bout en bout la résistance à la Bulle Unigenitus et en appelle délibérément au « Tribunal de l'opinion publique ».

Du Concile d'Embrun, qui dépose l'évêque appelant Soanen en 1728, jusqu'à la campagne des pamphlets contre le chance-lier Maupeou vers 1770, la querelle janséniste devient en quel-que sorte l'écran sur lequel se projette la politique de l'opposition parlementaire, ainsi que le montrent Peter Campbell, Julian Swann et Daniel Carrol Joynes. Dale Van Kley tente pour sa part de suivre les ultimes métamorphoses du parti janséniste, devenu un parti d'avocats et de parlementaires, jusque dans le mouvement patriotique à la veille de la Révolution. Shanti

Marie Singham va jusqu'à soutenir que les jansénistes contribuent à l'émergence d'une forme de mentalité révolutionnaire dès la Révolution Maupeou.

Mais la cohérence doctrinale du jansénisme au XVIII° siècle soulève autant d'interrogations que celle du siècle précédent. C'est pour cette raison que Jean Orcibal en était arrivé à la conclusion qu'il faut abandonner l'idée d'une « unité substantielle » du jansénisme et qu'il convient mieux de parler des « jansénismes » (7). Au sein même de la « rencontre » entre le rousseauisme et les derniers jansénistes, « Juges de Jean-Jacques », Monique Cottret repère deux lectures antagonistes, celle des impératifs de la volonté générale et celle de la défiance face à la puissance de l'Etat. Elles correspondent exactement au clivage qui s'opère à l'intérieur du « parti janséniste » entre les partisans et les détracteurs de la Constitution civile du Clergé, débat étudié avec précision par Yann Fauchois.

A la veille de la Révolution, une autre cause typique des Lumières, celle de la tolérance civile, avait déjà divisé les jansénistes. Selon Charles O'Brien, certains d'entre eux ont activement favorisé la garantie d'un état civil aux huguenots de France. De même, Rita Hermon-Belot éclaire comment la théologie de l'histoire dite « figuriste » alimente l'intérêt que l'abbé Grégoire porte à l'émancipation des Juifs. Aux origines de l'esprit critique, Bernard Chédozeau révèle l'une des influences souterraines les plus continues du courant janséniste : la traduction et la diffusion des Ecritures en français.

Mais le jansénisme et ses effets ne se limitent pas au cadre national français. Les situations autrichienne et italienne offrent de précieux points de comparaison, auxquels il aurait idéalement fallu joindre l'Espagne.

En Autriche, selon Peter Hersche, le mouvement encouragé par le despotisme éclairé de Joseph II et de Léopold II comporte de nombreuses affinités avec l'Aufklärung allemande. Dans un premier temps, les décisions de l'Assemblée nationale sont accueillies avec sympathie comme en résonance avec les réformes joséphistes. En Italie, en revanche, où le mouvement réformateur avait été également marqué par le courant janséniste et rigoriste ainsi que par les apports de l'Aufklärung catholique, à l'inverse, la Révolution française provoque une division parmi les jansénistes. Mario Rosa expose comment certains y

voient même une interruption des réformes ecclésiastiques engagées avec succès en Lombardie, en Toscane et à Naples. D'autres. comme Eustachio Degola, personnage central de la république ligure, adhèreront à la cause de l'Eglise constitutionnelle. C'est au sein de cette tendance favorable à la Révolution française que se développe la théologie de l'histoire figuriste qui avait pris naissance chez Duguet. Marina Caffiero examine les thèmes de la conversion des Juifs et du retour d'Elie, qu'elle développe dans la tradition de l'eschatologie millénariste.

Autant de contributions qui témoignent de la richesse des pistes ouvertes et qui font espérer un renouvellement de cette page cruciale de l'histoire politique et religieuse du XVIII° siècle. Il nous faut pour finir remercier chaleureusement M. André Damien, maire de Versailles, et M. Jean Delobel, directeur du Palais des Congrès, pour leur généreux accueil, ainsi que la Société des Amis de Port-Royal, qui a rendu possible l'organisation et l'édition de ce colloque international.

Catherine MAIRE

NOTES

(1) L'Ami de la Religion, 1856, p. 15.

(1) L'Ami de la Rengion, 1000, p. 15.
(2) Henri-Michel Sauvage, La Réalité du projet de Bourgfontaine, démontrée par l'exécution, 2 vol., Paris, 1755, t. II, p. 201.
(3) Grégoire, Les Ruines de Port-Royal, 1801, p. 22.
(4) Joseph de Maistre, De l'Eglise gallicane, Paris, 1821.
(5) Lamennais, De la Religion dans ses rapports politiques et civils,

Paris, 1826; Progrès de la Révolution, Paris, 1829.

(6) Jacob-Nicolas Moreau, Mes Souvenirs, 2 vol., Paris, 1898-1901, t. I.

p. 44 et 50.

(7) Jean Orcibal, « Qu'est-ce que le jansénisme? ». Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises, nº 3-4-5, juillet 1953, p. 39-53.

a.